

## Déclaration de politique RSE

TK Elevator Luxembourg s'engage en matière de Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise. Nous mettons tout en œuvre pour être une entreprise responsable par rapport à nos parties prenantes, internes et externes.

Afin de réaliser cette stratégie, TK Elevator Luxembourg sàrl veille aux objectifs stratégiques suivants:

- **Customer Centricity - La satisfaction de nos clients**

TK Elevator Luxembourg établit des relations de partenariat long-terme avec ses clients. Nous évaluons la satisfaction de nos clients par des enquêtes régulières établissant le NPS (« Net Promotor Score »).

TK Elevator s'engage aussi à une approche éthique dans la collaboration avec ses clients selon les principes TK Elevator.

- **La Santé & Sécurité et le Bien-Être de nos collaborateurs et des utilisateurs**

TK Elevator Luxembourg met tout en œuvre pour la sécurité, la santé et le bien-être de ses collaborateurs. Cet objectif stratégique se déploie de manière systématique dans le cadre du programme S.H.I.E.L.D., de notre certificat VCA et du label « Sécher a Gesond mat System ».

- **La formation et le développement de nos salariés**

TK Elevator Luxembourg mène une politique de formation continue de ses collaborateurs. Les besoins de formations complémentaires spécifiques pour chaque salarié sont identifiés lors des entretiens individuels annuels.

- **La qualité de nos processus et de notre organisation**

TK Elevator Luxembourg est pleinement engagée dans une démarche de qualité et d'amélioration continue et réalise régulièrement des audits internes et externes. Nous veillons au choix de nos fournisseurs et sous-traitants en vue d'une collaboration durable sur base du Supplier Code of Conduct de TKE. Une évaluation systématique des fournisseurs et sous-traitants est réalisée une fois par an.

- **Le développement durable**

TK Elevator Luxembourg associe les aspects environnementaux, sociaux, économiques, la bonne gouvernance, la compliance et les droits humains à toutes ses activités pour assurer un développement durable.

Cette déclaration de politique en matière de RSE sera revue tous les deux ans et remise à jour pour tenir compte d'éventuelles évolutions.



Clément Wampach

Contern, le 6 mars 2023